



• GAB 44 •  
Les Agriculteurs **BIO**  
de Loire-Atlantique

# GAB 44 infos

N°82 - JUILLET 2022



**FILIÈRE**

*DÉPLOIEMENT DU LABEL FNAB*



**INSTALLATION / TRANSMISSION**

*5 ANS POUR TRANSMETTRE*



**COMMUNICATION**

*LES CIRCUITS COURTS SUR LES RÉSEAUX*

## Les indicateurs déboussolés entre sueur froide et temps chaud

Des canicules qui cassent les records, des cours de céréales et d'aliment qui flambent et la bio qui flanche? ...les indicateurs s'affolent ! L'été était redouté avec des sueurs tantôt froides comme la guerre, tantôt trop chaudes comme les sécheresses auxquelles on s'habitue trop.

Mais la saison des foins se déroule pas si mal avec des granges qui se remplissent finalement sans grave pénurie d'herbe. Les moissons, elles qu'on redoutait, s'annoncent hétérogènes et finalement qu'en légère baisse... La bio tire son épingle du jeu avec plus d'autonomie, et plus de stabilité à l'heure ou la cours des comptes tape sur les doigts du gouvernement : NON bio et HVE ne méritent pas la même aide.

Il ne faut cependant pas trop s'appuyer sur la formidable résilience de nos fermes, du vivant et du futur. Car si c'est certainement l'un des étés les plus chaud vécu par la jeune génération paysanne, ça risque aussi hélas d'être le plus frais des prochaines décennies pour celles et ceux qui commencent leur carrière agricole. Quand le GIEC nous donne 3 ans pour changer les choses, chaque jour doit aller vers plus de résilience, plus d'aide à l'installation, plus de réseau et d'entraide. Le Gab vous propose pour cela les groupes d'échanges et d'aide à la transmission. Parlant du futur, on frissonne quand même au passage, pour ces jeunes dans les grandes écoles supérieures qui ont lancé des messages de rébellion et pour ces familles qui relèvent le défi bio. Ça fait chaud au coeur, Comment mesurer cela?

Les indicateurs classiques eux, sont ceux qui ont poussé à emblaver par centaines d'hectares les colzas et les tournesols jusqu'à dé-

fricher et cultiver les jachères. Le chaud froid des marchés continuera de faire des heureux pour quelques-uns, et de la casse pour beaucoup d'autres. Les marchés AB sont toujours plus stables, plus locaux, même si on nous dit que la bio s'effondre, elle ne fait que revenir à des chiffres de 2019, ce qui reste un bien... à améliorer. C'est ce que vous verrez dans notre article chiffres et conjoncture de l'agence bio 2022. Cette dernière laisse aussi apparaître dans son dossier de 2022 que notre département est dans les 20 meilleurs à plusieurs égards selon 5 palmarès. Ailleurs Solagro dans une carte interactive mettant en valeur les consommations de pesticide en France nous montre que la polyculture-élevage de notre département est loin d'être dans les mauvaises élèves (solagro.org).

Alors donc dans ce monde surelayé, sur-médiatisé, certaines crises n'effraient que si chacun y apporte du crédit et certains miracles n'existent que parce qu'on y croit. Continuons de croire en la Bio sans voiler la face et œuvrons collectivement pour être efficaces. Relocaliser et viser plus d'autonomie doivent rester des valeurs fondamentales de la bio si on veut qu'elle continue de séduire et se démarquer. Le Gab est aussi là pour ça : une force syndicale de communication pour relancer la consommation bio et générer notre propre mode bio-local exigeante, dont on espère que le nouveau label FNAB va séduire les plus militant.e.s.

Qu'importe les indicateurs, qui de toute façon ont perdu la boussole. Gardons foi dans notre bio et notre réseau, les tendances lourdes et notre confiance prévalent sur les soubresauts d'un monde dépassé.

*Josselin Guédas*  
Paysan à Carquefou  
Administrateur au GAB 44

## 5 ANS POUR TRANSMETTRE : UN MINIMUM !

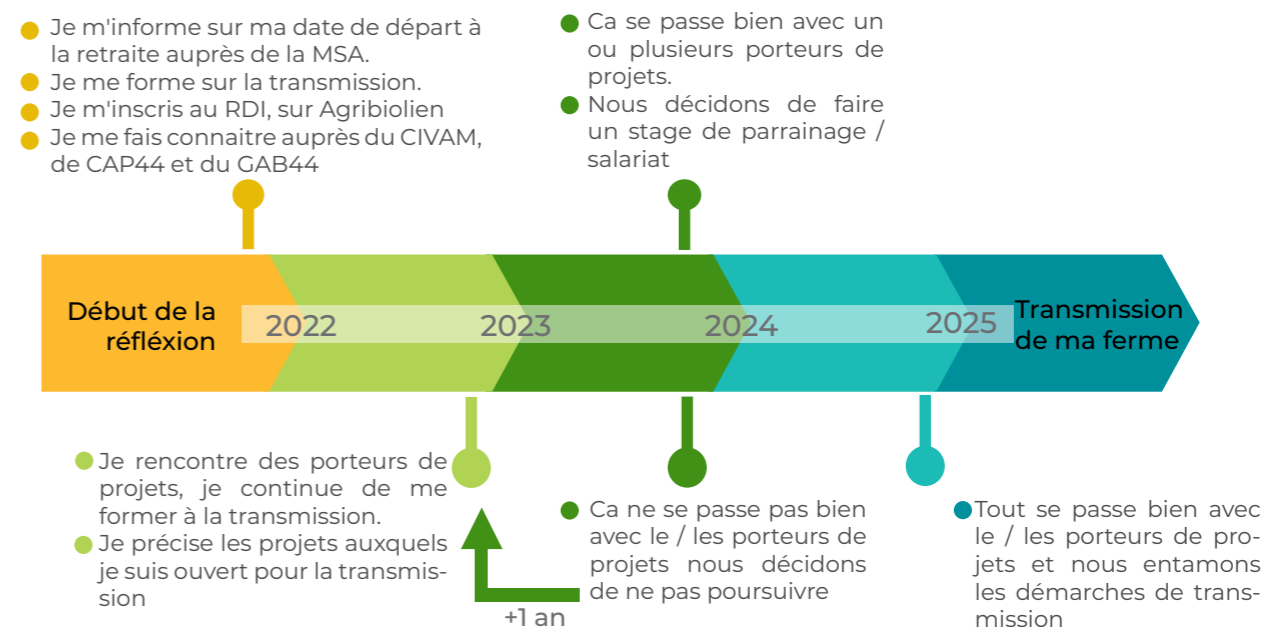
*Michelle et Philippe Heuzé ont transmis une partie de leurs terres de leur ferme laitière à Fégréac. Ils n'ont pas réussi à transmettre leur ferme et leur système complet malgré toutes leurs recherches. Ils nous racontent le parcours pas toujours très simple de la transmission*

Entre 2012 et 2014 des soucis financiers font réfléchir Michelle et Philippe à une amélioration de leur ferme. Ils vont dans un premier temps faire des formations pour passer en système herbager, autonome. Ils se convertissent rapidement en bio en se disant que cela devrait faciliter leur transmission.

Lorsque la commune de Fégréac les contacte pour organiser une réunion d'échange sur la transmission pour les agriculteurs de plus de 50 ans ils n'y vont pas en se disant qu'il n'y a pas d'urgence. Au fil du temps ils se rendent compte que ce sujet est complexe. En 2016 ils décident de rejoindre le groupe créé par la municipalité avec CAP44 à Fégréac sur la transmission. « *Transmettre une ferme ce n'est pas simple, on n'est pas au courant, il y a beaucoup de choses à faire* ». Suite aux formations avec CAP44 et leur inscription au RDI (Répertoire Départ Installation) ils rencontrent sur leur ferme beaucoup de porteurs de projets. La plupart ne donnent pas suite malgré un intérêt pour la ferme lors de la visite. Fin 2020 un couple de la Sarthe semble intéressé pour reprendre la ferme. Ils leur proposent de venir dans la maison de location sur la ferme.

Mais au fil du temps et des démarches ils se rendent compte que cela ne va pas fonctionner avec ce couple. Ils décident en commun accord d'arrêter et le couple quitte la ferme en Août 2021. Suite à cette expérience, Michelle et Philippe ont du mal à relancer les recherches de repreneur. Ils étudient avec CAP44 le portage de la ferme pendant 1 an ou 2. L'objectif de ce portage est de réorganiser la ferme pour pouvoir y installer plusieurs porteurs de projets. En fin d'année 2021 Philippe tombe gravement malade et cela ralentit encore les recherches. En fin d'année 2021 début d'année 2022 et à force de rencontres ils font la connaissance de plusieurs jeunes installés qui cherchent des terres pour s'agrandir. Ils décident alors de transmettre selon les besoins de chacun, pour conforter leurs installations. « *Ce sont des jeunes dynamiques et volontaires qui avaient besoin de terres pour consolider leur système* ». Aujourd'hui il ne reste plus beaucoup de terres à transmettre et plus que quelques vaches à vendre. Philippe a réussi à transmettre (un an après sa date de retraite initiale) et Michelle retourne travailler à l'extérieur pendant 2 ou 3 ans.

Anticiper sa transmission c'est important, c'est pourquoi nous vous proposons de nous retrouver courant septembre/octobre pour échanger sur vos besoins d'accompagnement pour la transmission. Pour plus d'informations merci de contacter Léo Fuzeau au 06 40 30 71 36 ou sur [installation@gab44.org](mailto:installation@gab44.org)


**SOMMAIRE**

- 2 ■ Édito
- 3 ■ 5 ans pour transmettre
- 4 ■ Chiffres repères et vie asso
- 5 ■ Printemps syndical
- 6-7 ■ Le label FNAB
- 8 ■ Résultats des défis FAAP
- 9 ■ Les animations en images
- 10 ■ Retour sur le Printemps Bio
- 11 ■ Circuits courts et communication
- 12 ■ Les services aux adhérents



## Les derniers chiffres repères de la Bio

En France, 79 018 opérateurs étaient engagés en bio en 2021 à tous les stades de la filière dont 58413 fermes bio représentant 13.4 % des fermes et 18% des emplois agricoles.



**Les Pays de la Loire** se situent au 5<sup>ème</sup> rang national avec 4200 fermes bio (15.6%) sur 2 565 000 ha, soit 12.4% de la SAU.



**En Loire-Atlantique**, la dynamique reste forte :

86000 ha de SAU Bio (21.4%)

1200 fermes représentant plus de 24% des fermes du département.



## RENOUVELLEMENT DE LA COTISATION : PENSEZ-Y !

Le Conseil d'administration a fait le point sur les cotisations. Un tiers des fermes bio de Loire-Atlantique adhèrent au GAB44 : même si ce taux est correct pour un syndicat professionnel, la relance des adhérents constitue un exercice récurrent chaque année à différentes périodes : au moment de l'AG ; en début d'été et au dernier trimestre, pour récupérer les dernières cotisations.

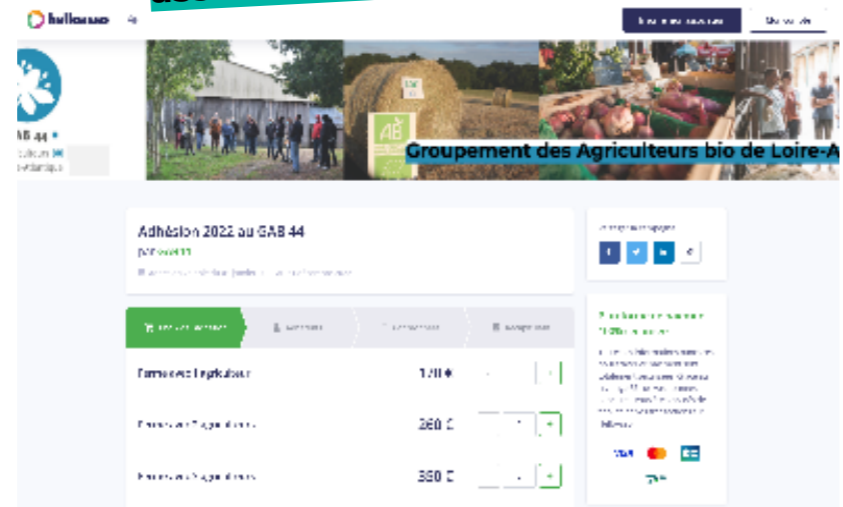
On n'est jamais trop pour porter un projet ambitieux !

Les cotisations représentent 10 % du budget annuel et assure au GAB une représentativité importante pour porter les actions de développement d'une agriculture biologique ambitieuse pour le climat, pour la biodiversité, pour la qualité de l'eau tout en proposant une alimentation saine et accessible. Les cotisations nous permettent d'autofinancer des projets qui ne reçoivent pas de subvention et qu'il est difficile de facturer. C'est notamment le cas de l'accompagnement de l'installation, des actions syndicales, de la représentation et de certains outils de communication.

Des nouveaux outils pour renouveler sa cotisation.

Pour renouveler sa cotisation, 3 modalités sont proposées :  
1- Envoyer un chèque ;  
2- Faire un virement ;  
3- Payer en ligne sur l'espace « Hello asso » du GAB44. N'hésitez pas à revenir vers l'accueil du GAB pour en savoir plus ou directement sur le site : [www.gab44.org](http://www.gab44.org)

<https://www.helloasso.com/associations/gab44>



**Je règle mon adhésion en ligne !**



## UN PRINTEMPS SYNDICAL ACTIF À LA FNAB

### ■ PROCHAINE PAC : LES AVANTAGES DE LA BIO MIEUX RECONNUS DANS LES ARBITRAGES...

Avec la création d'un 3<sup>e</sup> niveau dédié à l'agriculture biologique dans l'éco-régime et une différence de 30€/ha/an avec le niveau 2, le CSO reconnaît que les avantages environnementaux et sociaux des certifications bio et HVE ne sont pas comparables. Avec l'augmentation du crédit d'impôt à partir de 2023, les paysans bio voient arriver une PAC qui va compenser un peu ce qui a été perdu en 2017.

« Nous nous satisfaisons des résultats de ces récentes négociations, ce gouvernement ayant davantage fait preuve de clairvoyance et d'écoute que le précédent. Nous serons attentifs à travailler avec les services du ministère pour s'assurer qu'aucune ferme bio ne soit laissée au bord du chemin. » Philippe Camburet, Président de la FNAB.

### ■ LE CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES AGRICULTEURS BIO

Pour rappel la FNAB a obtenu en novembre dernier une prolongation du crédit d'impôt bio entre 2023 et 2025 ainsi qu'une revalorisation à hauteur de 4500 €, à partir de 2023. Crédit d'impôt « sortie du glyphosate » de 2500 €/ha: les producteurs bio éligibles Si vous étiez producteur-trice bio en 2021, et que vous ne touchez pas le crédit d'impôt bio vous pouvez prétendre au Crédit d'impôt « Sortie du glyphosate » si vos productions végétales représentent la part la plus importante de votre chiffre d'affaires ou de vos recettes ou si vous êtes éleveur, vous exploitez plus de 12.5 ha de cultures.

Vous êtes éligibles même si vous touchez la CAB et la MAB

Nous avons été informés de votre éligibilité tardivement. Néanmoins, la direction de la législation fiscale de Bercy nous a confirmé que les demandes hors-délai pourraient être prises en compte. Nous vous invitons donc à faire une demande au plus vite.

Pour pouvoir demander le CI glyphosate, la clôture comptable doit intervenir entre le 31 décembre 2021 et la date de la demande. Un agriculteur bio dont la clôture comptable se fait au 30/06/22, peut donc déposer une demande de CI glyphosate le 1/07/22.

Ceux qui ont eu une clôture comptable avant le 31 décembre 2021 ne pourront faire la demande que l'année prochaine.

### ■ UNE CAMPAGNE DANS LE CADRE DES LÉGISLATIVES 2022 : 20% DE BIO À LA CANTINE C'EST POUR QUAND?

La FNAB a fait le constat que les députés de la mandature précédente avaient peu agi sur les objectifs de développement de la Bio malgré les discours. Le réseau FNAB a lancé une campagne sur les cantines Bio pour demander aux futur-es député-es de s'engager à voter les mesures nécessaires à l'atteinte des objectifs de la loi Egalim et au-delà !



### ■ EN BREF : COMMUNICATION SÉCHERESSE ET FOURRAGES

La situation est hétérogène en Pays de la Loire. Les orages ont arrosé plusieurs territoires parfois abondamment, permettant aux prairies de reverdir et d'autoriser de nouvelles coupes de foin. Il y a donc pas mal de disponibilités de fourrages dans la région, ... et donc pas de dérogation souhaitée.

La situation fourragère ne doit pas cacher la situation catastrophique des niveaux d'eau très bas dans les nappes et sur la Loire. S'ajoute à cela une remontée de la salinité de la Loire. L'alimentation en eau potable est fortement fragilisée !

Le réseau des GAB et de la CAB rappelle l'importance de jouer la solidarité entre paysans bio et de veiller à pratiquer des prix raisonnables (entre 80 et 120 € / T foin départ ferme suivant la présence de légumineuses). Vous cherchez des fourrages ou vous souhaitez en vendre : pensez AGRIBIOLIEN.FR

**POSITION DU RÉSEAU FNAB** "Dans un monde où la disponibilité en eau va être de plus en plus disputée, il est du rôle de l'Etat de garantir le caractère de bien commun de l'eau. La FNAB soutient une priorisation des usages de l'eau en garantissant d'abord l'autonomie alimentaire et les productions les moins énergivores et vivrières pour l'humain, puis l'alimentation des animaux d'élevage. Enfin, l'accès à l'eau pour tous doit être assuré, y compris pour les nouveaux installés, vecteur essentiel du renouvellement générationnel de l'agriculture."



## VOS PRATIQUES BIO VONT AU-DELÀ DU CAHIER DES CHARGES EUROPÉEN : QUEL IMPACT CELA A-T-IL SUR LA BIODIVERSITÉ ET SUR LE SOCIAL ?

Vous êtes nombreux à nous faire part de votre vision d'une Bio plus exigeante, aux valeurs fortes, qui dépasse la réglementation actuelle. Pas toujours évident de communiquer auprès de vos consommateurs sur ce qui fait toute la différence avec la Bio industrielle qui ternit souvent l'image du Bio... Et si nous prenions quelques instants pour mettre en valeur vos pratiques mieux disantes et leurs atouts ? L'occasion de vous en dire plus sur le label FNAB qui se déploie à l'automne.

### LA JUSTE RÉMUNÉRATION DES PRODUCTEURS, ON EN PARLE SOUVENT MAIS COMMENT CELA SE VÉRIFIE VRAIMENT ?

Etablir ses prix de vente en fonction du marché amène à ne pas prendre en compte les spécificités de sa ferme : quels sont mes charges et équipements, combien de temps je travaille, combien je rémunère mes salarié-es ? La notion de prix de revient, que le réseau FNAB défend depuis 12 ans, permet aux fermes d'inverser la construction de ses prix et d'avoir une réflexion sur cette juste rémunération. Le label FNAB certifie ainsi que les fermes ont été formées à bâtir des prix justes que ce soit en circuit long ou en circuit court.

### PRENDRE SOIN DE SES SALARIÉES, ON EN PARLE ?

Chacun peut avoir sa représentation du bien-être des équipes : mieux les rémunérer, les impliquer dans l'organisation du travail sur la ferme, leur proposer des conditions décentes... Le label FNAB tranche sur ses questions : le travail détaché, bien souvent proposé par des structures aux pratiques sociales peu scrupuleuses, sera interdit. D'autres critères permettront d'encadrer le nombre de

stagiaires et/ou woofeurs, de formaliser une organisation à l'écoute des salarié.es, d'accompagner les producteur-trices dans leur rôle d'employeur... et comme chacun a ses sensibilités, la démarche pourra être progressive avec des critères à atteindre dans les 3 ans.

### LA BIODIVERSITÉ, GRANDE OUBLIÉE DE L'AB ?

La production AB, en interdisant les pesticides et les engrais de synthèse, et en favorisant le lien au sol, est un atout pour la biodiversité. Toutefois, il est possible d'aller plus loin, en pérennisant les habitats, et en diversifiant les sources d'alimentation, afin de permettre à la biodiversité de se développer durablement dans nos parcelles. C'est ce que propose le label FNAB, au travers de 11 critères, tel que la durée de couverture du sol, la taille des plus grandes parcelles, la présence et l'entretien d'infrastructures AgroEcologiques diverses (mares, haies, bandes enherbées...), avec à chaque fois des seuils qui seront progressifs, afin de permettre à tout le monde de s'engager dans une démarche de progrès.

### COMMENT LES IAE\* PERMETTENT D'ACCROITRE LA BIODIVERSITÉ FONCTIONNELLE ET DE RÉGULER LES RAVAGEURS :

**90 %** des auxiliaires des cultures ont besoin d'abris naturels (haies, marres...) pour accomplir au moins une partie de leur cycle de vie.

A contrario, **50%** des ravageurs en ont besoin pour boucler leur cycle (Keller et Häni 2000)

\* Infrastructures AgroEcologiques

## LE LABEL FNAB SE DÉPLOIE, COMMENT CELA VA-T-IL SE DÉROULER ?



Si la démarche vous intéresse, sachez qu'il sera possible d'initier la labélisation de votre ferme dès cet automne. Cet été, des communications seront là pour rendre ce label concret, le cahier des charges sera déposé et diffusé. A la rentrée, un outil en ligne « comment ma ferme se situe-t-elle par rapport aux critères du label ? » vous permettra en 15 minutes d'avoir une idée de là où vous vous situez sur les différents critères de la brique Sociale et Biodiversité. D'ici là, n'hésitez pas à en parler à l'équipe du GAB44 qui se tient à votre disposition pour répondre à vos questions !

Une réunion d'information se tiendra également à destination des adhérents pour échanger sur cette différenciation, vous pourrez ainsi avoir des réponses à vos interrogations sur le lien avec les autres labels, le coût de la certification, le fonctionnement des audits...

### Qui est concerné-e par ce label ?

**Le label FNAB concerne les filières longues comme les filières courtes. La brique Commerce Equitable, premier socle de ce label, garantit la juste rémunération des producteur-trices d'une filière (prix de revient, révision annuelle des prix...). Un groupement labélisé doit également constituer un fond de 1% du chiffre d'affaires fait sur le label dont l'utilisation sera choisie collectivement. Enfin, toutes les fermes de la filière doivent remplir les critères Social et Biodiversité. Initier la démarche au sein de vos filières locales pour les valoriser, c'est une opportunité pour mettre en lumière la force de la Bio locale : le collectif.**



01

### AUTODIAGNOSTIC

En autonomie : Questions sur les pratiques sociales et de maintien de la biodiversité. Cartographie de la ferme pour la brique biodiversité.



02

### ACCOMPAGNEMENT DU GAB 44

Validation de l'autodiagnostic et identification des éventuelles actions à mettre en place pour labéliser votre ferme.



03

### AUDIT

Par un Organisme Certificateur (possibilité de grouper avec le contrôle Bio)\*

\* des négociations sont en cours avec l'ensemble des Organismes Certificateurs pour faciliter l'audit.







# RÉSULTATS DÉFIS FOYERS À ALIMENTATION POSITIVE

Faciliter l'accès au plus grand nombre à une alimentation de qualité, tel est l'enjeu auquel le défi Foyers A Alimentation Positive tente de répondre.

Sur l'année 2021-2022, les défis animés par le GAB 44 (sur Nantes métropole et le PNR-Brière) ont permis d'augmenter la part de produits bio/locaux des foyers tout en diminuant légèrement les coûts repas/personne.

Voici les chiffres à la loupe :

Nantes métropole		PNR- Brière	
Relevé 1 en décembre 2021 20 foyers	Relevé 2 en avril 2022 7 foyers	Relevé 1 en février 2022 29 foyers	Relevé 2 en mai 2022 12 foyers
<b>€/repas/pers</b> R1 : 2,12€ R2 : 1,99€ - 0,13€/repas/pers		<b>€/repas/pers</b> R1 : 1,88€ R2 : 1,55€ - 0,33€/repas/pers	
<b>Produits AB</b>	<b>Provenance (DPT/RÉGION)</b>	<b>Produits AB</b>	<b>Provenance (DPT/RÉGION)</b>
R1 : 57%	R1 : 47%	R1 : 43%	R1 : 42% AB
R2 : 65%	R2 : 48%	R2 : 55%	R2 : 53% AB
+ 8 points	+ 1 points	+ 12 points	+ 11 points
<b>Supermarché</b>	<b>Epicerie/commerce proximité</b>	<b>Supermarché</b>	<b>Epicerie/commerce proximité</b>
R1 : 25%	R1 : 17%	R1 : 46%	R1 : 15%
R2 : 24%	R2 : 19%	R2 : 35%	R2 : 22%
- 1 point	+ 2 points	- 11 points	+ 7 points
<b>Magasins bio</b>	<b>Achats en direct</b>	<b>Magasins bio</b>	<b>Achats en direct</b>
R1 : 13%	R1 : 24%	R1 : 9%	R1 : 22%
R2 : 17%	R2 : 18%	R2 : 18%	R2 : 17%
+ 4 points	- 6 points	+ 9 points	- 5 points

Au-delà de la réussite des défis dans les parts de produits bio/locaux à budget constant, les résultats des 2 défis pointent un recul dans la part d'achats en direct.

Ce phénomène peut s'expliquer par plusieurs pistes :

- La saisonnalité : le 2ème relevé est effectué en avril/mai qui est la « basse saison » pour les légumes
- Le prix du carburant en hausse qui incite à regrouper les courses
- La part d'achats en hausse dans les épiceries dont plusieurs vendent des produits bio/locaux, ce qui soutient une agriculture paysanne mais qui n'est pas visible dans les chiffres ci-dessus.



# RETOUR EN IMAGES DES ACTIONS DE SENSIBILISATION DU GAB44

Les actions de sensibilisation à une alimentation positive sur les territoires sont multiples et touchent divers publics : familles, élèves, associations sportives, collectivités, personnels de collectivités, ...

Retrouvez ci-dessous un retour en photos sur quelques actions réalisées en 2022



Journée de Clôture du défi Collèges à Alimentation Positive à la Ferme de la Joue et à la Bergerie de la Joue (Vigneux de Bretagne) - Public concerné : 5 collèges représentés - 14 personnes (chefs de cuisine, gestionnaires, enseignants) - avril 2022



Animation en classe de la ferme à l'assiette - Classe de CM2 Ecole de St-Herblain - février 2022



Visite de ferme Les rangs d'oignons (Le Cellier) avec 2 classes de 6e du collège La Perverie de Nantes - Mars 2022



Sensibilisation d'élus, parents d'élèves sur la cantine scolaire nourricière, bio et locale - Ples-sé - avril 2022



Cycle d'ateliers avec les associations sportives nantaises sur « Comment penser une alimentation plus durable au sein d'un club (buvettes, ravitaillements...) ? » Ferme des 9 journaux à Bouguenais - mai 2022



Animations « les produits laitiers bio locaux » sur 3 restaurants d'entreprise Orange - avec la présence de la ferme des 3 chênes - mai 2022





## UNE ÉDITION DU PRINTEMPS BIO QUI SONNE LE RETOUR DES FERMES OUVERTES



Après deux années compliquées, le public a enfin pu retourner sur les fermes à l'occasion de cette 23<sup>e</sup> édition du Printemps Bio.

Un public qui a répondu présent sur la trentaine d'évènements coordonnés par Interbio et le GAB44. Un grand merci à tous ceux qui ont ouverts leur ferme et partagé sur leur métier.

Retour en chiffres et en images :



## UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION NATIONALE DE L'AGENCE BIO

L'Agence Bio a lancé une campagne de communication avec les interprofessions de la bio et la Maison de la Bio.

C'est la première fois que les interprofessions travaillent en collaboration avec l'Agence Bio pour faire de la communication sur la Bio à cette échelle.

« **Pour nous et pour la planète, #BioRéflexe** », un slogan engagé qui rappelle que consommer des produits bio contribue à préserver notre planète.

Afin d'en finir avec les idées reçues sur les produits bio, cette campagne permet de rappeler que les produits issus de l'agriculture biologique sont également source de plaisir, de partage et de convivialité.

Après avoir salué l'initiative, la FNAB a demandé que cette campagne soit réitérée à la rentrée de septembre pour continuer de soutenir et valoriser la filière bio.



## OPÉRATION REDYNAMISATION DES CIRCUITS COURTS



A l'occasion du lancement du Printemps Bio et pour répondre au constat général d'une baisse de fréquentation des points de vente en circuits courts, le GAB a initié une campagne sur les réseaux sociaux.

Un selfie devant son étal, une affiche avec un message clair et des paysan.ne.s souriant.es sont apparus sur la toile le temps d'un week-end annonçant chacun les points de vente qu'ils déservent.

L'opération a été reprise par les GAB des Pays de Loire.

Toujours dans l'optique de mettre en avant la diversité de l'offre bio en Loire-Atlantique, cette campagne va être réitérée à la rentrée avec pour slogan "Avec mes producteurs locaux, je fais ma rentrée en bio !".

En s'adossant au mois de septembre, nous souhaitons ainsi aider le consommateur à mettre en place sa routine d'achat.



### VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER À LA CAMPAGNE DE RENTRÉE ?

Un mail spécifique vous sera envoyé prochainement pour que vous puissiez vous faire connaître.

Par la suite, l'affiche ainsi qu'un mode d'emploi vous seront transmis.

Les photos seront à prendre et envoyer du 1er au 8 septembre. Elles seront compilées dans un post commun sur les réseaux le week-end du 10 et 11 septembre.

Pour toutes infos, contactez Séverine au 02 40 79 46 57 ou [communication@gab44.org](mailto:communication@gab44.org)

### DES FORMATIONS SUR LA COMMUNICATION À VENIR

Face aux enjeux de commercialisation et à une demande de communiquer plus sur les produits bio, le GAB proposera deux formations autour de la communication dans le catalogue à venir.

- Communiquer efficacement sur sa ferme bio - 17 novembre 2022
- Organiser une porte ouverte sur sa ferme bio - Février 2023

Intéressé.e ? Manifestez-vous dès à présent auprès de Séverine [communication@gab44.org](mailto:communication@gab44.org)



CITOYENS



# LES SERVICES AUX ADHÉRENTS

21 & 22  
septembre  
2022

**LA TERRE  
EST NOTRE  
MÉTIER**  
LE SALON AGRICOLE DE LA BIO

**RETROUVEZ AVEC VOTRE GAB INFOS LE  
PROGRAMME DE LA TERRE EST NOTRE  
MÉTIER QUI SE DÉROULE À RETIERS (35)**

**ET POUR SUIVRE LES ACTUALITÉS DE LA  
FÊTE, RDV SUR : WWW.SALONBIO.FR**



## UNE PLAQUETTE LAIT CRU POUR PROMOUVOIR UNE ALIMENTATION SAIN ET VIVANTE

En Loire-Atlantique 355 fermes bio produisent du lait de vache, 8 du lait de brebis et 37 du lait de chèvre. La qualité de ce lait produit principalement à base d'herbe mérite d'être mieux valorisée même si la structuration de la filière industrielle ne le permet pas complètement. Le lait cru a une place dans cette filière que les producteurs souhaitent mettre en évidence pour contrer les tendances au tout aseptisé !

Une plaquette rappelle les bienfaits du lait cru. Elle est destinée aux consommateurs et aussi aux producteurs !

“  
J'avais besoin de  
fourrage, grâce à  
Agribiolien j'ai très  
rapidement trouvé  
une annonce près  
de chez moi  
”



LesAgriculteursBiodu44



bio\_gab44



@BioGab44

**Suivez-nous  
sur les réseaux !**



**GAB 44**

1, rue Marie Curie  
44 170 Nozay  
02 40 79 46 57  
accueil@gab44.org  
www.gab44.org



**www.agribiolien.fr**